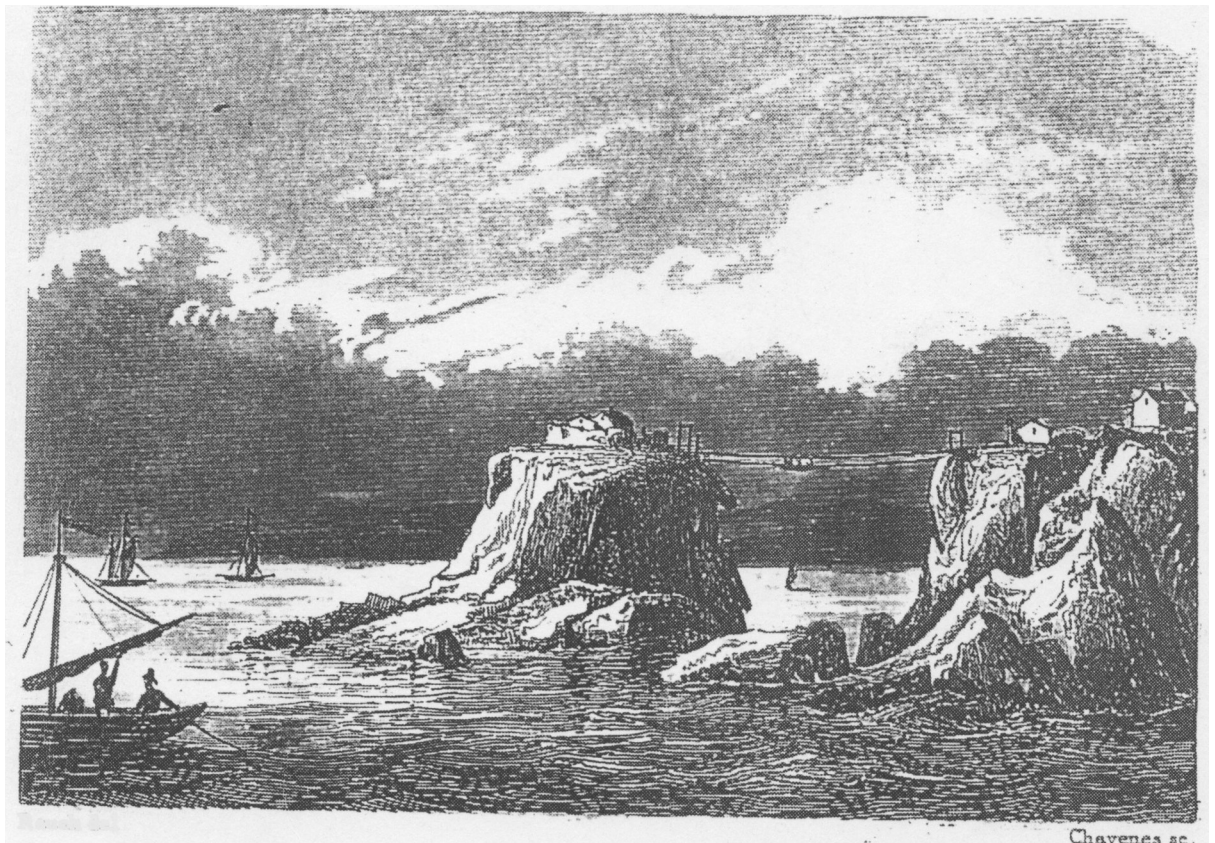


HISTOIRES ET CHOSES

D 'AUTREFOIS

A PLOUGONVELIN

CHRONIQUES PARUES DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE 1992



Gravure sur zinc extraite du Guide pittoresque du voyageur en France par Jean Hugo. 1835

POINTE ET FORT DE BERTHAUME

Qui ferme à l'est le goulet de Brest

Fascicule 7

Y.Chevillotte

Petite chronique d'histoire locale

Recueil des articles parus dans le Bulletin Communal en 1992.

- Quelques aspects de Plougonvelin au XV^{ème} siècle.....page 3
- Découverte d'une mesure de capacité en pierre,
à Saint-Mathieu.....page 5
- Le fort de Bertheaume au temps de Vauban
(fin du XVII^{ème} siècle.).....page 8
- Découverte d'une hache en pierre polie.....page 10
- Trois forçats de Plougonvelin. (1777).....page 12
- Kastell Perzel.....page 14
- Kastell Perzel. (Le château de Bertheaume).....page 16
- Les abeilles.....page 18
- Plantation à Bertheaume de trois plantes familières
des vieux châteaux forts du Léon.....page 21
- Les Poncelin à Plougonvelin (XV^{ème} et XVI^{ème} siècle) page 23
- Le cochon.....page 25

Quelques aspects de Plougonvelin au XV^{ème} siècle

L'impôt du fouage, les hommes, les malheurs du temps

Le XV^{ème} siècle est celui de la disparition d'une époque, le Moyen-Age, marquée par la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, le glas de l'Empire chrétien d'Orient. En 1491 le mariage forcé d'Anne de Bretagne avec Charles VIII scelle la fin de l'indépendance du Duché. En 1492 la découverte de l'Amérique ouvre pour les marins bretons la route de l'aventure et de la découverte ; c'est l'aube des temps modernes. Dès 1528, on trouve cinq bretons de Saint-Pol-de-Léon disputant aux portugais, sur les côtes du Brésil, découvertes et commerce.

La paroisse de Plougonvelin, centre religieux et administratif, comprend alors une subdivision, une trêve appelée aussi fillette : Lochrist-le Conquet, avec une minuscule enclave, la paroisse de Saint-Mathieu. Les documents sont rares à l'époque et c'est l'impôt qui nous renseigne.

Le fouage, impôt par feu ou foyer, d'où son nom, fut accordé au duc de Bretagne par les Etats réunis à Vannes le 20 novembre 1365, en pleine occupation anglaise des châteaux de Brest, Saint-Mathieu et Le Conquet. C'était un impôt roturier qui ne frappait que les paysans. Le recouvrement s'appelait la cueillette " et les agents chargés de la répartition " les égailliers " .

La paix revenue, une enquête systématique est ordonnée en 1426, puis en 1446 pour ajuster à la réalité l'assiette de l'impôt. Le registre de la " Réformation générale des feux " du Duché propose pour chaque paroisse inventoriée trois séries de chiffres : les feux anciens, les exempts et les feux nouveaux. Dans le registre de 1427-1429, l'enquête des commissaires est perdue ou du moins n'a pas été retrouvée pour Plougonvelin, mais il reste un manuscrit qui donne pour la noblesse la liste nominative des exempts : 18 nobles, 6 anoblis et 10 métayers. Les tenanciers des métairies, appartenant à des nobles, ne travaillant pas leurs terres, n'étaient pas imposés. A Saint-Mathieu " Marie Mol, femme âgée de 99 ans, noble femme " est la seule privilégiée. (1)

En 1441, Guillaume de Kersauson, bailli et procureur du Léon se livre à une nouvelle enquête : Plougonvelin En 1426, il y avait 110 feux.

En 1441, on compte 7 nobles, 6 métayers, 65 pauvres et vagabonds, 279 contribuants, soit 90 feux, le feu fiscal étant environ le tiers d'un foyer réel. Saint-Mathieu

En 1426, il y avait 7 feux

En 1441, on compte une noble femme, 26 pauvres, 29 contribuants, soit 9 2/3 feux.(2)

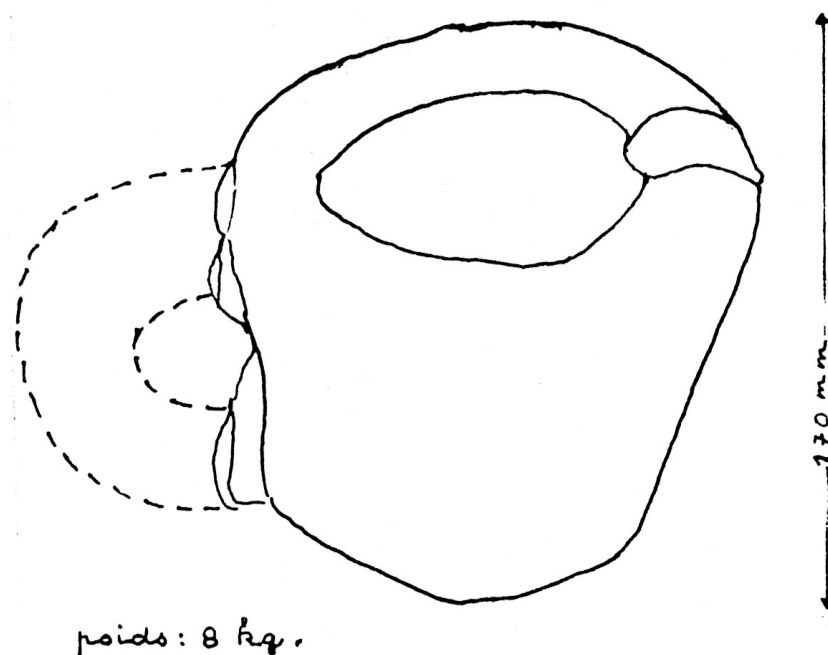
Quand l'on compte, c'est le chiffre admis 4,5 personnes par foyer, la paroisse de Plougonvelin (avec le Conquet, mais sans Saint-Mathieu) a environ 1600 habitants, soit 12 chefs de famille au km², ce qui place Plougonvelin parmi les neuf paroisses à plus forte densité de population de l'actuel Finistère.(3) S'il est vrai "qu'il n'est de richesses que d'hommes", Plougonvelin d'alors est une paroisse prospère malgré ses 65 familles de pauvres et de vagabonds. On peut tirer un enseignement de la comparaison entre les chiffres des reformations de 1426 et 1441, c'est la diminution importante des feux entre ces deux dates : 110 à 90, correspondant à une baisse proportionnelle de la population, 22 % en 15 ans c'est énorme. Les causes en sont les mauvaises récoltes, les ruines de la soldatesque , et les épidémies.

La peste, la guerre, la famine sont trois fléaux qui résument les malheurs de l'époque marquée de nombreuses crises. Ne chante-t-on pas, aux Rogations, dans la litanie des Saints " a peste, famé et bello, libéra nos, Domine." Si l'on manque d'informations sur la famine et la peste bien présentes, il n'en est pas de même pour les ravages de la guerre, du moins en

partie. En 1404, les habitants du Conquet sont affranchis de fouage à la suite de l'incendie de leur ville en novembre 1403 par les Anglais. En 1462 les Anglais firent une descente au Conquet et Plougonvelin et, à la suite de la quelle, le duc François II accorde une exemption de 3 fouages aux habitants. En 1476, nouveau dégrèvement à la suite des ravages de la guerre. " Continuation d'exemption des fouages et autres subsides octroyée aux habitants des paroisses de Lochrist, Plougonvelin et Saint-Mahé.... en égard aux grandes pertes par eux soufferts durant les dernières guerres et aux grands frais qu'ils sont ordinairement obligés de faire pour leur garde, étant sur le bord de la mer, frontière aux royaumes d'Espagne et d'Angleterre, sujets aux incursions des pirates et écumeurs de mer. Exempt de fouages...en confirmation de lettres patentes du 12.1.1472"(4)

- 1) Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc; un microfilm est au C.R.B.C. de l'U.B.O. Brest, cote A.S.B.
- 2) Archives de Loire-Atlantique B 2988.
- 3) Carte de J. Kerhervé dans " Le Finistère", éditions Bourdessoules 1991.
- 4) Archives de Loire-Atlantique B. 59.

Découverte d'une mesure de capacité, en pierre, à Saint-Mathieu



En cultivant la parcelle " Parc gorlaes ar guer ", (parcelle 1014 de la section E.5, dite de Saint-Mathieu, ancien cadastre de 1841), Joseph Gouzien déterra une mesure ancienne, à vin, en pierre. Le lieu de la trouvaille est presque contigu à l'angle nord-est de l'enclos muré des jardins de l'abbaye.

C'est une sorte de pot, en granité à grain fin, amputée malheureusement de son anse, inscriptible dans un carré de 170 mm et pesant 8 kg ; sa contenance est de 0,600 l. Le fond est astucieusement galbé de façon que la pierre, posée sur le rebord d'une table puisse être vidée, en * l'inclinant, sans être soulevée.

Il s'agit d'un étalon mesure féodale de liquide, à vin, d'une capacité d'une demi-pinte, mesure de Saint-Mahé, d'un cinquième plus grande que la pinte royale qui faisait donc à peu près un litre.

La destination de cette découverte a été confirmée par Michel Le Goffic, l'archéologue départemental et par l'exposition de 1991, à Daoulas, sur la " Bretagne au temps des Ducs ", où une mesure identique était exposée.

Le droit de mesurage s'appelait minage, du mot mine employé dans beaucoup d'endroits pour désigner le boisseau .

"C'était un droit d'une étonnante complexité dans la sénéchaussée de Brest-Saint-Renan où chaque terroir disposait pour les grains, d'une unité particulière, notamment sur la côte, reflet d'un monde cloisonné et conservateur"

Dans le ressort de la sénéchaussée de Brest-Saint-Renan, le rentier de 1544 des biens de la Couronne cite 10 mesures de grains différentes ! (1)

La seigneurie de Saint-Mathieu possédait le droit de minage clairement affirmé dans l'aveu de Louis de Menou rendu au Roi le 6 mai 1671.

" Item, haute, basse et moyenne justice, droit de police et mesures, à bled et vin.... sur l'étendue du fief et juridiction d'icelle. Déclarant la dite mesure de bled consister en quart moins que la mesure royale de Saint-Renan, Le boisseau de ladite Abbaye, appelé boisseau Mahé ne contenant que six hanappées ou hanterlées, au lieu que le boisseau royal de Saint-Renan en contient huit. Et au regard de la mesure de vin déclare la pinte estre plus grande que la Royale de Saint-Renan d'une cinquième partie et les autres mesures ainsy à proportion de la pinte, laquelle mesure de vin s'observe généralement dans les paroisses de Saint-Mathieu, de Plougonvelin et trefve de Lochrist suivant les jauges anciennes." (2)

Même au port du Conquet, les mesures Mahé n'étaient pas les seules utilisées.

Dans un aveu du 16 janvier 1730, rendu au Roi, Olivier Mol, seigneur de Kerjean, déclare posséder outre la seigneurie de Saint-Haouen, " le droit de voyerage (police) au port et havre du Conquet avec tout droit de pêche, et prendre de chaque navire étranger, qui ne sont de Plougonvelin, trêves de Lochrist et de Lanfeust, déchargeant au havre du Conquet :

- pour le vin 16 quarts mesure de Saint-Mahé
 - pour le blé 8 boisseaux mesure de la rive du Conquet
 - pour le sel 8 boisseaux mesure de la rive du Conquet
 - pour le charbon 8 boisseaux mesure de la rive du Conquet
- à charge de tenir les dites mesures sur la dite rive.

Aussi de garder que les étrangers ni autres ne jettent leur lestage au dit havre...." (3)

A la fin de l'Ancien Régime les mesures particulières qui servaient à la perception des redevances en nature étaient contrôlées par les tribunaux.

Voici des extraits, en date du 11 janvier 1783, des minutes du greffe du siège royal de Brest de vérification des mesures de Saint-Mathieu présentées par François Marie Floc'h de la Maisonneuve, procureur fiscal de l'abbaye, " faite par le moyen d'un boisseau de froment pris à l'hôpital général des pauvres de cette ville et mis dans la mesure de boisseau en cuivre rouge déposé en notre greffe."..

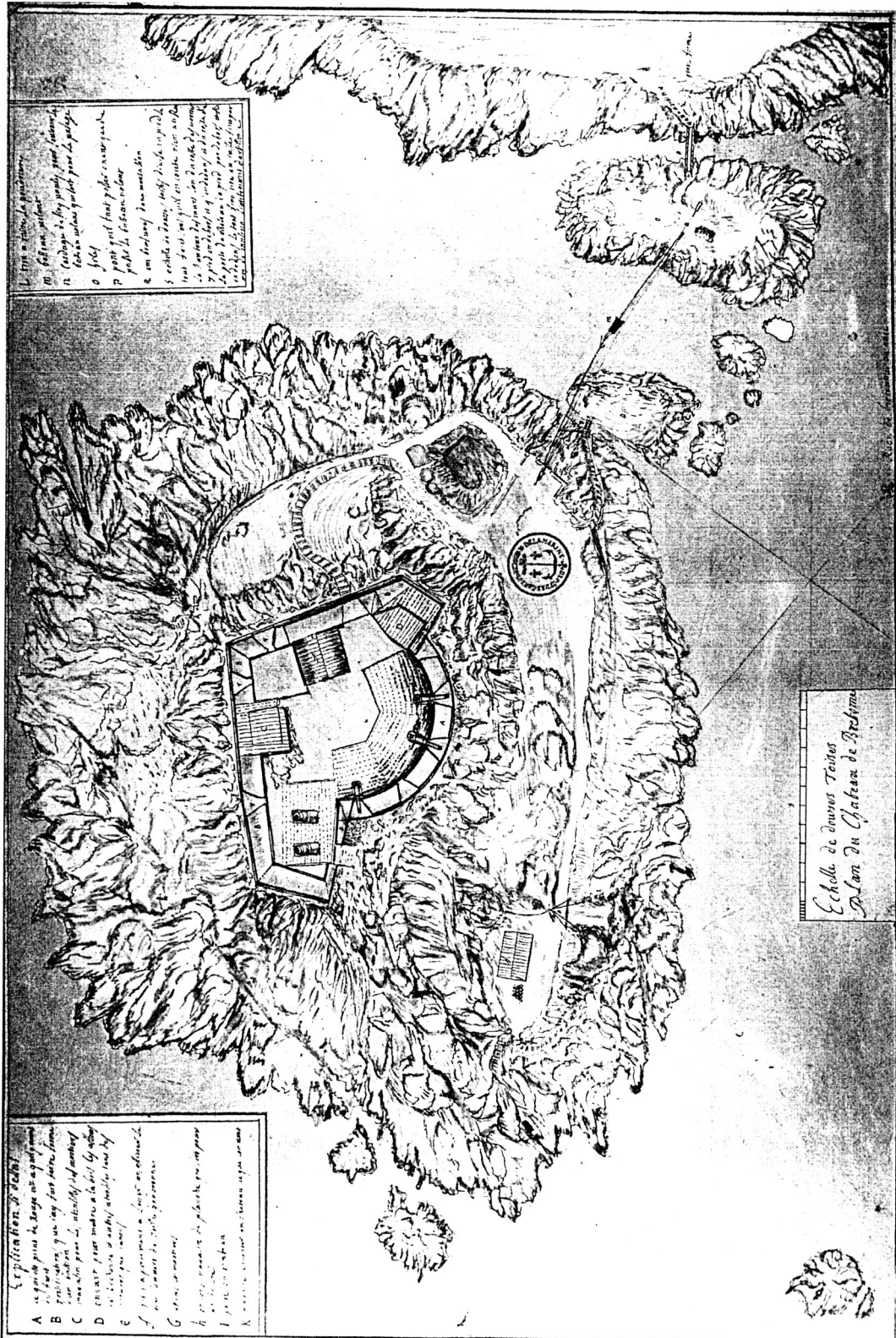
Les mesures en bois des moines furent jugées correctes et furent apposées " sur toutes et chacune des dites mesures en bois les marques ordinaires de jaugeage et étalonnage " et "le juge permet aux sieurs abbé, prieur et religieux de Saint- Mathieu de percevoir leurs rentes, cheffrentes, et autres droits en grains par le moyen des dites mesures, déclarées bien et dûment vérifiées, jaugées et étalonnées."

Il y a des frais : 6 livres au jaugeur, tant pour le jaugeage que l'étalonnage, 3 livres au portefaix qui a porté le boisseau de froment de l'hôpital au tribunal et retour, 20 sous à l'hôpital pour le dégât fait dans le grain, 12 livres de vacations au bailli etc..(4)

A la suite de la nuit du 4 août 1789, les lettres patentes du Roi, données à Paris le 28 mars 1790, abolirent les droits seigneuriaux de minage : "les étalons, matrices et poinçons qui servaient à l'étalonnage des poids et mesures seront remis aux municipalités des lieux, qui

paieront la valeur et pourvoiront à l'avenir gratuitement à l'étalonnage et vérifications des poids et mesures."

- 1) Le rentier de 1544 des Biens de la Couronne a été publié en 1984 par l'Institut Culturel de Bretagne.
- 2) Archives de Loire Atlantique B.823.
- 3) Archives de Loire Atlantique B.1020.
- 4) Archives du Finistère 6 H 6.



Le fort de Bertheaume au temps de Vauban. (Fin du XVII^{ème} siècle.)

En 1689, Vauban arrêta que sur le rocher, qu'occupait autrefois, dit-on, le château de Bertheaume, on établirait une batterie de 4 pièces de 16 à 18 livres de balles et une tour "moyennant qoy, et ce qui se pourrait faire à Camaret, les ennemis ne s'aviseraient jamais de rien entreprendre en gros et en détail." (1)

En 1694 l'ingénieur Mollart remet à Vauban un état arrêté au 23 avril des batteries faites sur le littoral nord : "batterie de Bertheaume, 5 embrasures, 3 canons, 2 mortiers." (2)

Ce qui donne la date d'achèvement des premiers travaux de fortification de l'île.

Le plan représenté est de la fin du XVII^{ème} siècle; comme les légendes des 2 cartouches sont devenues illisibles, elles sont reproduites ci-dessous avec quelques commentaires. L'orthographe a été rétablie. (3)

A- "Ce qui est peint de rouge est ce qu'il y avait de fait."

C'est le parapet arrondi, tourné vers le nord, avec ses 5 embrasures, dont 3 occupées par des canons pointés de façon à interdire l'accès à la grève du Perzel et à son mouillage abrité. 2 mortiers, sur le plan tournés vers le large, mais pouvant tirer leurs bombes tous azimuts, sont installés sur une aire pavée : ce sont des engins ressemblant beaucoup à ceux flanquant l'entrée du château de Brest. Ces armes sont peu précises; la portée était fonction de la charge de poudre savamment dosée et la direction réglée en faisant tourner la plaque de base sur le sol à l'aide de leviers. Le sol est également pavé derrière les pièces d'artillerie que l'on doit remettre en position , avec des palans, après chaque coup.

Le 18 juin 1694 une flotte anglo-hollandaise tente un débarquement malheureux à Camaret; la veille, 17 juin, Vauban écrit au Roi que les bateaux ennemis "sont venus mouiller entre Camaret et Bertheaume à la portée de la bombe de ces postes d'où on leur a tiré 8 ou 10 (bombes) qui ont presque toutes crevées en l'air." Ce fut le baptême du feu. (4)

B- "Fortifications que j'ai fait faire (en) forme de bastion."

La batterie primitive est alors protégée du large par un parapet percé de 3 embrasures et close d'un mur continu.

La date de cette extension n'est pas précisée, mais elle doit sensiblement être celle de l'état des batteries qui défendent l'entrée du Goulet et de la rade de Brest en 1696 : l'armement est identique mais l'importance de la garnison est donnée, 16 hommes. (5)

C- "Magasin pour les ustensiles des mortiers."

D- "Hangar pour mettre à l'abri les affûts de rechange et autres ustensiles tant de mortiers que canons."

F- "Petit appartement à loger un officier, le tout couvert de toile goudronnée."

C'est un nom bien pompeux pour la cabane presque au dessus de la poterne d'entrée, vers l'ouest.

H- "Ancien magasin de planches qui sert de poudrière."

Il se trouve en bas du plan et est facilement identifiable par la pyramide de boulets de fonte soigneusement empilés." **I-** "Porte du château."

K- "Machine à monter au château ce que l'on veut."

Cette grue, située un peu au dessous de la poudrière permet d'acheminer le matériel lourd hissé à partir d'un bateau mouillé à marée haute au pied de la falaise. Une échancrure dans le mur enceinte derrière les mortiers, permet l'entrée à l'intérieur du bastion.

Alexandre de Beauharnais, le premier mari de l'impératrice Joséphine, en garnison au Conquet, vers mars 1778, presque 100 ans plus tard, écrivait à l'une de ses bonnes amies : "à 2 lieues d'ici,...est un vieux château apparemment assez intéressant à conserver puisqu'on va dans peu y envoyer un détachement de 100 hommes... Notre général avait indiqué la

compagnie et le sort a voulu que ce fût positivement celle dans laquelle je suis. Figurez-vous, Madame, qu'on ne peut monter dans ce château qu'en se faisant hisser. C'est, je crois, par le moyen d'une corde et d'une poulie. On vous monte dans une espèce de cage. Vous jugerez combien ce séjour doit être agréable ..." (6)

Le "bateau volant" était alors en réfection, en 1778, et les travaux de remise en état devaient s'élever à 12792 livres; le personnel était hissé comme le matériel lourd. (7)

L- "trou à faire la poudrière."

M- "Bateau volant."

Voici la description qu'en fait, en 1794, Cambry, 100 ans plus tard : le rocher "n'offre rien d'extraordinaire que sa masse et le pont bizarre qui y mène. Vous êtes suspendus sur l'abîme dans une espèce de chaland qui glisse sur 2 câbles suiffés; on le fait marcher à l'aide de va-et-vient. Ces câbles ont 9 pouces de circonférence; on les change tous les 10 ans; au milieu du passage, le poids de 5 à 6 personnes agit, et vous laisse un moment dans une inquiétude cruelle." (8)

Si l'on croit les estampes du siècle dernier, ce moyen de communication perdura jusqu'à 1835 où il fut alors remplacé par un pont suspendu de cordes à tablier de planches.

N- "Cordages de 5 pouces pour soutenir le bateau volant qui sert pour le passage."

O- "Iles."

P- "Pont qu'il faut passer avant de prendre le bateau volant. "

R- "Embrasures...."

S- "Echelle de 12 toises divisée en pieds; le tout fait sans qu'il en coûte rien au Roi . La hauteur des murs est du côté des mortiers de 7 pieds en dehors et 4 en dedans; du côté de la porte du château 10 pieds par dehors et en dedans.... Le tout fini par moi de Molino, lieutenant d'artillerie."

1-E. Levot-Brest, le port depuis 1681- tome 3- page 28.

2-Revue de Bretagne- 1910- La défense des côtes de Bretagne.

3-S.H.M-Vincennes-M.S 144-238-Reproduction avec autorisation.

4-Revue de Bretagne- 1911- La défense des côtes de Bretagne.

5- S.H.M-Brest-R 39222- Tome 3- Page 276.

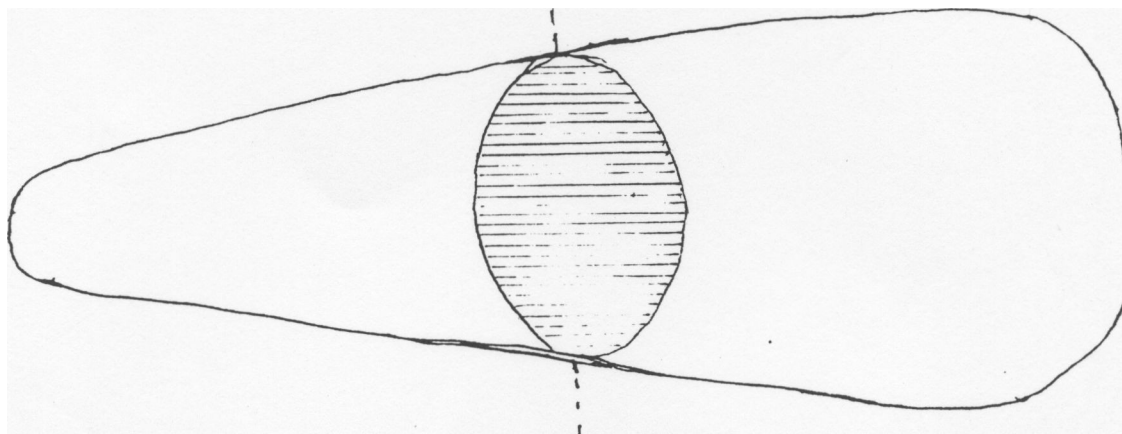
6-Hanoteau-Le ménage Beauharnais-Paris 1935-Page 47 et 48.

7-Archives municipales Brest-Fonds Langeron-2 S 21 , 44.

8-Voyage dans le Finistère de Cambry-1836-annoté par Fréminville.

Découverte d'une hache en pierre polie

A Kérivin ar Chas, Guénael Lannuzel a recueilli une hache en pierre polie dans la parcelle Goarem Voden Skao, la Garenne du Bosquet de Sureau ; pour lui, les champs ont encore des noms . C'est un très beau spécimen, d'un modèle peu commun, en parfait état de conservation, sans éraflures ni égratignures. On peut tout juste regretter qu'au nettoyage, une partie de la patine verte ait disparue.



Reproduction en grandeur nature - Plus grande longueur : 15 centimètres - Poids 300 grammes -

Une coupe représentée par un ovale hachuré, suivant le pointillé, a été dessinée, à mi-longueur.

La trouvaille présentée à Michel Le Goffic, l'archéologue départemental, a été identifiée comme une hache "à bouton", en " dolérite de type A ", du néolithique final.

Qu'est-ce à dire.

Une hache "à bouton" - Parmi les différentes haches armoricaines, trouvées çà et là, on distingue communément :

La hache de combat dont l'extrémité opposée au tranchant était pointue.

La hache utilitaire à talon aplati en marteau, celle de tous les jours à usage courant.

La hache dite "à bouton", à long talon, celui-ci étant terminé par un renflement.

Il semble qu'il s'agisse, en raison de leur finition et de leur rareté " d'objets de prestige et d'apparat ... La plupart ont été découvertes dans les grands tumulus carnacéens à chambres fermées, quelques unes dans les grandes sépultures à chambre ou à couloir, ou groupées dans des cachettes... Elles font la gloire des vitrines de musées, comme elles devaient faire celle des chefs pour qui elles servaient d'emblèmes du pouvoir... Leur tranchant est d'ailleurs trop fin pour supporter le choc d'une utilisation banale...."

La " dolérite du type A " - C'est le matériau dans lequel est confectionné la quasi totalité des haches "à bouton" et presque la moitié des autres modèles de haches armoricaines. C'est une roche volcanique, intrusive, en filon, à grain très fin avec une disposition particulière des inclusions d'un minéral " l'ilménite, groupées à plusieurs en petites files, les files étant elles mêmes orientées indifféremment les unes par rapport aux autres " La carrière unique de cette roche si particulière a été découverte en 1964 par C.T Le Roux, à Plussulien (Côtes d'Armor), au petit village de Sélédin où les fouilles ont permis de dater l'exploitation de 3500 à 2000 ans avant notre ère et de déterminer les différents modes d'exploitation : ramassage des blocs épars, fracturés naturellement, puis " abattage de la roche franche à l'aide de gros percuteurs de pierre maniés à deux mains ", pour finir " l'utilisation systématique du feu pour le débitage ".

Ces haches dont la matière est marquée d'un traceur identifiable permettent de suivre les échanges de l'époque : elles sont diffusées en France " le long des grands fleuves : la Seine, la Loire ou le Rhône et quelques unes furent même trouvées jusqu'en Belgique et au sud de la Grande-Bretagne ".

Le néolithique final - On peut avancer la date de 3000 à 2000 ans avant notre ère, avec une fourchette raisonnable de datation de cette hache, qui aurait alors une ancienneté de 4000 à 5000 ans !

Cette découverte de hache de pierre polie du néolithique n'est pas unique dans la commune.

Le dernier numéro du Bulletin de la Société Archéologique fait état d'une ébauche de hache en fibrolite trouvé à Saint Mathieu, probablement à Parc Bodou, sur les traces d'un habitat beaucoup plus ancien. Ce fragment portait une profonde entaille de sciage à l'aide d'un archet, car la fibrolite est une roche si fibreuse qu'on ne peut la fendre par percussion. Il n'y a pas de gisement de ce minéral chez nous : le plus rapproché est à Plouguin.

A Kervasdoué, il y a quelques années, la pelleteuse a déterré, lors des travaux d'adduction d'eau une hache en pierre polie assez fruste, dont seul le tranchant est poli; il semble qu'elle soit en dolérite, mais pas de la carrière de Plussulien, peut-être en une roche locale. Il y a dans la commune un filon de dolérite qui est visible dans la falaise 50 mètre à l'ouest de la plage de Porsmilin. Si, lors d'une promenade dominicale vous voulez aller le découvrir, vous pouvez aisément le reconnaître par sa teinte verdâtre plus foncée que la roche encaissante, sa décomposition en boules, et par les nombreux trous de carottage que les géologues de l'Université ont percé pour prélever des échantillons ; il ne s'agit pas de trous de mine, comme on pourrait le penser. On retrouve ce filon sous la zone artisanale de Toul Ibil où les tranchées de drainage l'ont mis à jour, décomposé et altéré sous la forme d'une argile verte.

La matière et les citations de cet article sont extraites des deux ouvrages suivants :

- Des mégalithes aux cathédrales, éditions Skol Vreiz, 1983.
- Préhistoire de la Bretagne, édition Ouest-France 1979.

*" Ce qu' il faut, ô justice, à ceux, de cette espèce,
C est le lourd bonnet vert, c' est la casaque épaisse,
C est la chiourme, c' est Brest...."
(Victor Hugo - Les châtiments.)*

Les trois forçats de Plougonvelin.(1777)

Le Conseil de guerre - La grâce du Roi - La publicité - Le bagne de Brest - Les condamnés.

Le Conseil de guerre.

Le 8 mars 1777, un Conseil de guerre tenu au château, en présence de Margouët, aide-major, commandant les ville, château de Brest et dépendances, "condamne a être pendus et étranglés jusqu'à mort s'ensuive " les deux frères Yves et Jean Grall, à 25 ans de galères, Vincent Grall (fils d'Yves) et à 3 mois de prison Vincent Grall (fils de Jean).

Les Grall "natifs de Plougonvelin" sont accusés de démolition d'affûts de canon au corps de garde de la Batterie de Quinze (dite aussi sur d'autres documents 5e Batterie) au Blancs-Sablons, d'enlèvement de diverses pièces de fer, formant les garnitures des dits affûts, dans la nuit de 4 au 5 février 1777 .

La sévérité du jugement s'explique par l'imminence de la guerre avec les Anglais, qui devait éclater l'année suivante.

La grâce du Roi.

Le 22 avril 1777, le Roi étant à Versailles, et sur la requête d'Yves et Jean Grall...:

" A quoi ayant égard et désirant préférer en cette occasion miséricorde à la sévérité de la discipline militaire, Sa Majesté a quitté, remis et déchargé, quitte, remet et décharge lesdits Yves et Jean Grall de la peine de mort prononcée contre eux par le jugement de Conseil de guerre ci-dessus énoncé et icellea commué en celle de 25 ans de galères."

" Mande et ordonne Sa Majesté audit Conseil de guerre qu elle veut être rassemblé de nouveau à cet effet, d'entériner le présent brevet et grâce et commutation de peine et de tenir à son exécution ; et pour assurance de ce qui est en tout ce que dessus de la volonté de sa Majesté, elle m'a commandé d'expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main..." La décision de clémence a été entérinée par le Conseil de guerre le 3 Juin 1777.

La publicité.

A l'époque on croyait encore à la vertu exemplaire et dissuasive des lourdes peines affligées par la Justice.

Le Prince de Montbarrey, ministre de la guerre, autorise de faire imprimer à 200 exemplaires, le jugement rendu par le Conseil de guerre, tenu à Brest, qui condamne à être pendus deux habitants de Plougonvelin, surpris démolissant une des batteries de la côte, peine commuée en 25 années de galères.

Un certain Ducosquer-Ribu, de Brest, accuse réception des affiches : "J'ai reçu avec votre lettre les extraits du Conseil de guerre tenu à Brest contre les nommés Grall pour avoir démolé des affûts de canon. Je l'ai fait publier et afficher dans les paroisses voisines de la côte dont les habitants accoutumés au brigandage des bâtiments naufragés ne laissent pas d'être dangereux. Un pareil exemple pourrait, peut-être, les contenir."

Suivant l'usage de l'époque le jugement fut banni le dimanche à la sortie de la grand'messe et placardé à la porte de l'église de Plougonvelin.

Le bagne de Brest.

"C'est en ramant sur les galères du Roi que jusqu'au milieu du XVIIIème siècle les condamnés aux travaux forcés accomplissaient leur peine."

Le corps des galères fut supprimé en 1748, car, par suite des progrès de l'architecture navale, il n'avait plus sa raison d'être. On décida alors d'utiliser ces bras disponibles pour les travaux à terre dans les arsenaux.

Sur les 4000 galériens de Marseille à l'époque 1000 devaient rallier Brest.

Le mot de galérien devint alors synonyme de bagnard, et la chiourme qui était l'ensemble des rameurs d'une galère devint le nom de l'ensemble des forçats d'un bagne.

Sous la direction de l'ingénieur Choquet de Lindu, qui a donné son nom à une rue de Brest, un grand bâtiment à l'usage de bagne fut construit au dessus de la Penfeld.

Le bagne de Brest devait durer de 1749 à 1858.

Les condamnés.

L'état civil avec le signalement des 3 condamnés " aux galères " est détaillé sur le livre d'écrou du bagne, à la date du 3 juin 1777.

" Yves Grall, fils de feu Vincent et de feu Marie Quervedic, marié à Jeanne Le Bervas, tisserand, natif de Plougonvelin, diocèse de Léon, âgé de 60 ans, taille 5 pieds 2 pouces, cheveux, sourcils et barbe châains clair, mêlé de gris, visage ovale ridé, yeux bleus enfoncés, nez long, condamné mort le 23 octobre 1779 ".

" Jean Grall, fils de feu Vincent et de feu Marie Quervedic, marié à Jeanne Cam, tailleur d'habits, natif de Plougonvelin, diocèse de Léon, âgé de 52 ans, taille 5 pieds un pouce, cheveux, sourcils et barbe châains clair, mêlé de gris, visage ovale ridé, yeux bleus enfoncés, nez long, estropié des deux pieds, condamné mort Le 29 novembre 1779."

" Vincent Grall, fils d'Yves et de feu Marie-Jeanne Le Gai, marié à Marie Colin, tailleur d'habits, natif de Plougonvelin, diocèse de Saint-Pol-de-Léon, âgé de 25 ans; taille 5 pieds 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe noirs, visage carré, large, marqué de petite vérole, yeux bleus enfoncés, nez court, un peu épaté, les doigts du milieu, annulaire et auriculaire de la main droite arqués, condamné libéré le 16 avril 1792 ".

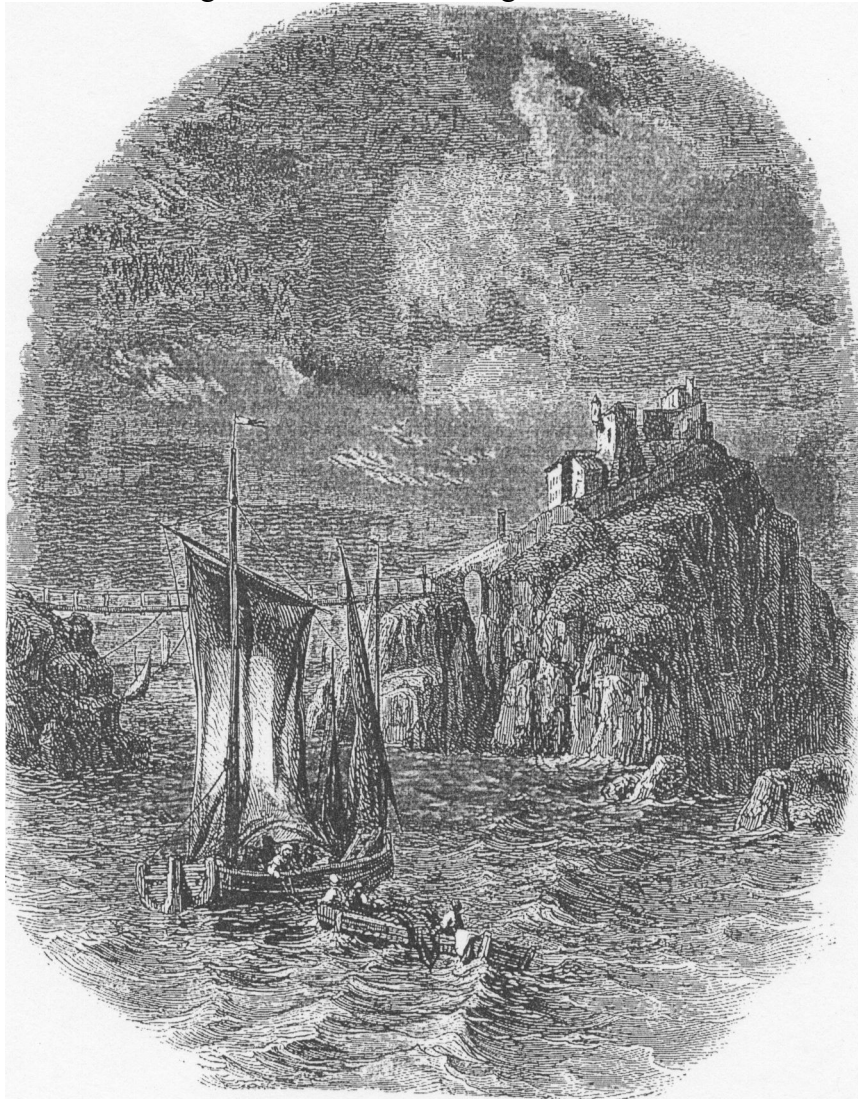
Yves et Jean sont frères , Vincent le fils d'un premier mariage d'Yves. Quant à Vincent, condamné à 3 mois de prison, il semble être d'après le dossier le fils de Jean (ou petit-fils),il est dit laboureur.

Sources consultées et citées :

- Philippe Henwood, les bagnards à Brest - éditions Ouest-France 1986.
- Archives d'Ille et Vilaine - C 1119.
- Service Historique de la Marine de Brest, 2-0-15.

Kastell Perzel

E kichenik ar mulgul a ro hent d'al listri da vont e porz- mor Brest, hag harp e Trez-Hir, e parrez Plongonvelen, eo ema Kastell Perzel. Pell bras a zo aboe m'eo bet savet eno da zifenn an aochou tro-war-dro ha diaes eo da gemeret, rak war eur roc'h hag he deus 67 metr a uhelder ema hag 50 metr a zo etrezi hag an douar bras.



Nebeud a~walc'h a dra a anavezer diwarbenn Kastell-Perzel; pa deue enebourien da glask gwaska ar vro ec'h en em denne eun denchenteil ennan gand eun toulladig gwazed dindan o armou.

Er bloaz 1558, an denchenteil-ze oa Bastian Bonsilin, aotrou Pouliorc'h, eur maner hag a zo e kichen Plougon velen. D'an 22 a viz gouere an nebeudig gwazed en devoa laket da ziuall an aochou e Konk, e Lok-Maze hag e Perzel, a welas ar mor goloet gand ouspenn tri c'hant lestr, Saozon, Hollaned ha Spagnoled warno, a lake an aochou da grena gand o zrompilhou hag o c'hanoliou. P'en em gavjont tost a-walc'h d'an aod e taoljont o eoriou er mor ha, war bigi bihan, e tiskennjont d'an douar, demdost da gastell Perzel, an darn vrasa anezo. Bastian Bonsilin a glaskas enebi outo met n'en devoa nemet tri bez kanol, eundournad tudchenteil hag eur guchennig koueriaded gant fuzuliou;ar Zaozon, dek gwech niverusoc'h a flastras kement hini a gavent war o hent hag a en em ledas, dre ar vro, o laerez hag o lakat an tan dre ma'z aent.

E parrez Plougonvelen e voe devet an iliz ha 220 ti; e maner Pouliorc'h e voe graet evit 12.000 lur goll; e Konk, 442 ti a voe pulluc'het ; eiz hepken a jomas hep beza devet hag ar 37 lestr a oa er porz a voe laeret pe zismantret. E LokMaze, an enebourien a zegas 50 ti, ar c'hoc'hu hag ar chapeliou. Lakat a rejont zoken an tan en abati; ar c'hampreier da gousket, ar sakreteri hag ar c'heur a voe devet; ar rest, evelato, a voe gellet da zavetei; er barrez a~bez e voe evit 200.000 lur goll, ar pez a dalvesfe, da nebeuta, 8 milion en amzer-man.

Diouz ar pardaez, en deiz-se, Gwilhou ar C'hastell, aotrou Kersimon, kabiten eskopti Léon, a en em gave, war al lec'h, gand ouspenn 9.000 den, savet d'ar red ouz son kleier ar brezel a voe sonet eus an eil penn d'egile d'an eskopti.

Ar Zaozon a c'hellas en em jacha braoik, met ar Hollaned hag ar Spagnoled, bountet ha divountet, a rankas koueza an darn vrasa anezo ouz torgenn, an amiral Waaken en o fenn; 1.600 anezo a voe prizoniet ha kaset raktal da labourat war mogeriou ker Lamball.

Kastell Perzel a oa bet kemeret ivez ha devet; adsavet e voe diwezatoc'h ha padout a eure betek an Dispac'h; e ganoliou a zaludas listri Tourville, Coetlogon, Châteaurenault, Duguay-Trouin, d'Orville, Guichen ha Suffren, tud a vor eus ar c'henta hag a ouie lakat ar Zaozon da dec'het diouz aochou Breiz.

Ar skeudenn a lakomp da heul ar pennad skrid-man a ziskouez d'eomp kastell Perzel evel ma oa breman ez eus kant vloaz. N'oa ket eur brao, evel ma c'hellit her gwelet, mont ennan; eur vag a ranked da gemeret hag eur wech digouezet gand ar roc'h e ranked pignat d'ar c'hastell dre eun dereziou ker serz ma oa eun danjer mont drezo pa veze avel.

Diwezatoc'h, evit gellout darempredi ar c'hastell aesoc'h a-ze, e voe staget etrean hag an douar bras daou zug krenv, gand eur c'harr bihan outo, plas ennan da c'houec'h den, hag a veze laket da vont ha da zont a-bouez ar suiou-ze. Abaoe ez eus graet eur pont kerdin goloet gant plench.

Eur chapel a oa gwechall e Perzel, savet en enor da zant Berthele; n'ouzon ket pe ema c'hoaz en he sav pe n'ema ket.

G. P.

L'article est extrait de la revue "Feiz ha Breiz", 1931. Les deux initiales de signature sont celles de Louis Le Guennec, érudit morlaisien (1878-1935), rédacteur du texte, et de l'abbé Jean-Marie Perrot (1877-1943), le traducteur en breton.

Kastell Perzel, le château de Perzel, du nom de la pointe voisine, était le nom populaire de Bertheaume. Cette appellation est déjà attestée en 1474. Le dessin qui illustre le texte est la copie de celui paru dans le "Magasin Pittoresque" de 1847. On a donc une représentation de la forteresse, à cette époque, assez différente des restes actuels. On peut y voir le pont de cordes, afin d'éviter le ballant, assuré latéralement par des filins amarrés à des anneaux scellés dans le rocher, existant toujours, un escalier conduisant au bastion central, remplacé depuis par un passage couvert, les casernes....

Pour les non bretonnants, la traduction en français du texte paraîtra dans le prochain numéro du Bulletin communal.

Kastell Perzel

(Le château de Bertheaume)

"C'est sur les rives du goulet par lequel les bateaux accèdent au port de Brest, à deux pas du Trez-Hir, en la commune de Plougonvelin, que se trouve le château fort de Perzel. Construit en cet endroit, il y a de cela très longtemps, pour assurer la défense des côtes alentour, il est difficile de s'en emparer, car il est situé sur un rocher de 67 mètres de hauteur et à une distance de 50 mètres du rivage.

On connaît assez peu de chose du passé de Kastell Perzel: lorsque des ennemis cherchaient à conquérir le pays, un chef féodal s'y réfugiait avec un petit groupe d'hommes armés.

En l'an 1558, ce gentilhomme en l'occurrence fut Bastien Poncelin, le seigneur de Pouliorc'h, un château des environs de Plougonvelin. Le 22 juillet, les quelques hommes à qui il avait confié la surveillance des côtes, au Conquet, à Saint- Mathieu et à Perzel, virent s'approcher une armada de plus de trois cents vaisseaux, des Anglais, des Hollandais et des Espagnols faisant trembler tout le littoral de leurs trompettes de guerre et de leurs canons. Parvenus à proximité de la côte, ils jetèrent l'ancre, puis vinrent à terre à bord de petites embarcations, la plupart d'entre eux dans les parages immédiats de Perzel. Bastien Poncelin fit tout pour leur résister, mais il ne disposait que de trois canons, d'une poignée de gentilshommes et d'un petit groupe de paysans armés de fusils. Les Anglais, dix fois plus nombreux, massacrèrent quiconque se trouva sur leur chemin, puis se répandirent dans le pays, pillant et incendiant tout sur leur passage.

A Plougonvelin, l'église fut incendiée, ainsi que 220 maisons de la commune ; au château de Pouliorc'h il fut fait pour 12000 livres de dégâts. Au Conquet, 442 maisons furent réduites en cendres, huit seulement échappèrent aux flammes, et les 37 bateaux qui se trouvaient dans le port furent mis à sac ou détruits. A Saint-Mathieu, l'ennemi incendia 50 maisons, les halles et les chapelles. Il mit même le feu à l'abbaye : les chambres, la sacristie et le chœur furent anéantis, le reste, toutefois, put échapper au désastre. Au total, les dommages causés dans la commune s'élevèrent à 200000 livres, une somme qui, de nos jours, équivaldrait au moins à huit millions.

Le jour même, dans la soirée, Guillaume de Chastel, seigneur de Kersimon, capitaine de l'évêché de Léon, arriva sur les lieux, accompagné de plus de 9000 hommes accourus à l'appel du tocsin, les cloches des églises ayant sonné sur tout le territoire de l'évêché.

Les Anglais parvinrent à se replier sans grand dommage, mais les Hollandais et les Espagnols, bousculés de droite et de gauche, furent précipités en grand nombre du haut des falaises, l'amiral Waaken à leur tête : 1600 d'entre eux furent fait prisonniers et envoyés, sur le champ, travailler sur les fortifications de la ville de Lamballe.

Le Château de Perzel tomba aux mains de l'ennemi et fut, lui aussi, incendié. Reconstituit par la suite, il allait durer jusqu'à la Révolution. Ses canons auront salué les navires de Tourville, Coetlogon, Châteaurenault, Duguay-Trouin, d'Orvilliers, Guichen et Suffren, ces grands marins qui ont su si bien éloigner l'Anglais des côtes de la Bretagne.

La gravure qui illustre le présent article fait apparaître le Château de Perzel tel qu'il s'offrait à la vue il y a de cela cent ans. Ainsi que vous pouvez vous en rendre compte, y accéder n'était point chose aisée : il fallait d'abord s'en approcher en bateau, puis, arrivé au pied du rocher, en escalader le flanc par des degrés si raides que s'en était un danger par jour de vent.

Plus tard, afin d'en faciliter l'accès, on tendit entre le château et la terre deux câbles robustes sur lesquels courait une nacelle où six hommes pouvaient prendre place. Ce dispositif a été remplacé par la suite par un pont de cordes à plancher de bois.

Il y avait autrefois à Perzel une chapelle élevée en l'honneur de Saint-Barthélémy. J'ignore si elle existe encore de nos jours."

Le texte sur Kastell Perzel a été publié en breton dans le numéro de juin 1992 du Bulletin communal. La traduction ci-dessus a été faite par Charles Le Gall, une garantie de qualité et de fidélité

Il est question d'une chapelle à Perzel, élevée en l'honneur de Saint Barthélémy, dont l'auteur, Louis Le Guennec, dit ignorer si elle existait toujours.

La seule indication de l'existence de cette chapelle se trouve dans les registres paroissiaux de Plougonvelin, où il est fait mention, à la date du 19 octobre 1630, du mariage d'Hervé Costiou et d'Elisabeth Le Hir " in capella divi Bartholomoei" , la chapelle de Saint Barthélémy. La localisation de ce lieu de culte n'est pas mentionnée : est-ce sur les îlots ou ailleurs? Nul ne peut le dire en l'absence de texte. En tout état de cause, l'origine du nom de Bertheaume n'est pas Barthélémy, mais Bertem, un nom de saint anglais, souvenir de l'occupation du XIV^{ème} siècle.

Sur un plan contemporain de Vauban, vers 1694, ce lieu de culte n'est pas indiqué, peut-être démoli pour en récupérer les pierres pour les fortifications que l'on construisait alors.

Pour ne pas représenter une seconde fois la gravure du fort de Bertheaume parue dans le dernier Bulletin municipal et qu'il reste de la place, il est reproduit ci-dessous une vue curieuse du fort, vue de la mer, de la base Beuzec, extraite du "Pilote Français" de 1818.



Les abeilles.

*" un essaim en mai,
vaut une vache à lait. "(Vieux dicton.)*

Les abeilles, présent de Dieu- importance du miel- quelques aspects traditionnels de l'apiculture- statistiques agricoles en 1874- querelles de voisinage pour la propriété d'un essaim en 1907.

Les abeilles, présent de Dieu.

Wrmonoc, moine de l'abbaye de Landévennec, au nom de consonance barbare qui devait évoluer en Gourvenec, raconte dans la vie de Saint Paul-Aurélien, le premier de nos évêques de Léon, écrite en 884, que le Saint arriva dans les ruines d'une vieille forteresse et trouva " dans un trou d'arbre un essaim d'abeilles et de miel: elles étaient tellement nombreuses qu'en divisant l'essaim en plusieurs parties, on obtient un nombre incalculable de ruches. Sa trouvaille le remplit de joie: rendant grâce à Dieu pour ces présents, il bénit le Seigneur qui est le donateur de tous biens." Un pauvre ours, friand de miel, qui avait élu domicile dans ces parages, dut s'enfuir, poursuivi par la malédiction de Dieu, et périt misérablement, les os brisés, en tombant dans une fosse profonde. (Vie de Saint Paul-Aurélien , traduction de l'abbé Saik Falhun.)

Importance ancienne de l'apiculture.

L'évolution de l'agriculture, depuis la dernière guerre, a sonné, dans nos régions le glas de l'apiculture: arasement des talus à la flore mellifère, disparition de la culture de blé noir, les

maladies (loque, varroase),les pesticides.... Il reste à Plougonvelin quelques ruches reliques à Saint Aouen, Trovern, Kerzavid, Keledern....

Avant la découverte de l'Amérique en 1492 et l'arrivée du sucre de canne, le miel était le seul substitut du sucre une friandise et un médicament contre les maux de gorge.

Un peu comme la potion du druide Panoramix, il lui était attribué des propriétés magiques. Les traditions celtes célèbrent l'hydromel, obtenu par fermentation d'eau miellée, comme boisson d'immortalité et la tradition grecque veut que le célèbre mathématicien Pythagore ne se soit nourri, sa vie durant, que de miel. Plus près de nous, en Cornouaille, on assure que l'excès d'hydromel fait tomber l'ivrogne en arrière, et comme le vin a l'effet contraire, un savant dosage de ces boissons permet de garder la verticalité et l'équilibre en buvant deux fois plus .

Quelques aspects de l'apiculture traditionnelle dans leLéon.

Les abeilles étaient logées dans des ruches de paille confectionnées, pendant l'hiver, à partir de paille de seigle, mise en torons liés par de l'écorce de ronce, puis enroulés de façon à faire un panier en forme de demi-sphère, que l'on posait sur une plate-forme. Deux baguettes en croix, à l'intérieur retenaient les rayons de cire. On trouvait encore ces ruches, au marché de Saint-Renan il y a une cinquantaine d'années.

A la fin de l'été, quand la récolte était terminée et que les abeilles allaient entrer en hivernage, on sélectionnait les ruches les plus lourdes, gorgées de miel pour la récolte, les autres étant gardées pour les essaims au printemps suivant. Les abeilles des ruches de rapport étaient asphyxiées le soir quand elles étaient toutes rentrées, par trahison par la combustion d'une mèche soufrée.

La séparation du miel et de la cire s'effectuait par malaxage et égouttage dans un tamis. La cire est fondue , filtrée et coulée dans des moules.

(Charles Le Gall: Quelques aspects de l'apiculture traditionnelle dans un coin du Finistère, Cahiers de l'Iroise, 1977.)

Quelques statistiques.

Une statistique de 1874, au même titre que pour les autres animaux de ferme, donne l'importance du rucher dans le canton de Saint-Renan, 2852 ruches ainsi réparties: 143 à Plougonvelin, 340 à Lanrivoaré, 375 à Ploumoguier, 900 à Plouarzel, 400 à Plouzané, 524 à Loc-Maria, 75 à Saint-Renan, 20 à Le Conquet, 75 à Trébabu. L'importance du rucher pour chaque commune est fonction, en grande partie, de sa superficie et de ses emblavures de blé noir. La production moyenne de miel par ruche est annoncée de 6 à 15 kg et vendue de 0,55 à 1,80 Fr le kg. Celle de cire est estimée de 1,8 à 2 kg et vaut environ 3 Fr le kg. Par comparaison, un journalier, dit le même recensement recevait, à l'époque un salaire de 1,50 à 2 Fr. Il s'agit de franc-or, mais cela ne fait quand même pas beaucoup.

(Archives particulières).

Querelles de voisinage pour la possession d'un essaim.

En 1907, dans un quartier résidentiel d'alors, au dessus du Trez-Hir, vivaient en moyenne intelligence, dans deux propriétés bourgeoises, séparées par un chemin creux, un ancien industriel, docteur en droit et une vieille dame, veuve. On ne s'aimait pas beaucoup, d'obscures histoires d'arbres sur talus mitoyens, de bornage....

Le fils de l'industriel, qui faisait ses études à Paris, élevait des ruches. Le 17 juin vers 14 heures, un essaim s'échappe et se pose dans la propriété voisine où il est recueilli. Le fils parisien, averti, envoie un télégramme vengeur à son père, lui demandant " d'agir sans retard ". Le lendemain 20 juin, lettre de l'industriel à sa voisine, on ne se parlait pas, : "Mon garçon (domestique) arrive à l'instant recueillir un essaim d'abeilles en provenance de nos ruches, qui reste notre propriété, tant qu'on n'en a pas perdu la trace, le rendre au porteur de ce mot."

Refus de la vieille dame conseillée par son fils, ancien médecin de la Coloniale, qui le même jour griffonne une réponse explicative, arguant " que le garçon n'était pas dans la

propriété où s'étaient posées les mouches; il y avait des témoins et l'accident doit être considéré comme clos ".

Puisqu'il en est ainsi, personne ne voulant céder, on va demander au juge de départager les plaignants. Chacun amène de nombreux témoins (9), qui bien, qu'ayant prêté serment, se contredisent allègrement. Le juge de Paix de 3^e canton de Brest, celui de Saint-Renan, rend le 22 juillet 1907 un jugement condamnant la vieille dame aux dépens, 30 Fr-or, et à rendre l'essaim ou d'en payer la valeur estimée à 20 Fr. Les attendus du jugement, pas très clairs, se réfèrent à une loi du 4 avril 1889 qui ne donne la propriété d'un essaim au propriétaire du fonds, que lorsque ce dernier est fixé.

Fort du jugement et de son droit, l'industriel envoie le 13 août son domestique vérifier l'état de la ruche et prendre possession de l'essaim. Refus: la ruche ne sera rendue que contre reçu, une somme de 1,75 Fr en consignation du panier et en présence de témoins. L'heure de remise sera " à la convenance personnelle" de la vieille dame.

Enfin le 15 août c'est l'épilogue, la vieille dame, voyant l'intérêt que son voisin prend à récupérer la ruche, change d'avis et se dit prête à profiter de " la faculté de verser la somme de 20 Fr pour la valeur dudit essaim.... C'est cette solution que j'adopte, un essaim de cette valeur ne se rencontrant pas tous les jours, et mon intention étant désormais de me livrer à l'apiculture... Cette somme de 20 Fr sera versée, en échange d'un reçu, à vous ou à votre mandataire, à mon domicile...".

(Archives particulières.)

Plantation dans l'îlot de Bertheaume de trois plantes familières des vieux châteaux forts du Léon.

Au moment où l'on a fait de l'îlot de Bertheaume un "Relais d'art contemporain", en y affichant les photographies de trois soldats du 41^e R.I., il est peut-être possible de faire autre chose, sur le thème : botanique et histoire.

Dans les projets de mise en valeur du site de Bertheaume, il a été émis l'idée d'un jardin botanique sur le thème modeste et limité, donc raisonnable : plantes du bord de mer; cela est intéressant car permettrait de faire revivre le chardon bleu qui existait sur les dunes du Trez-Hir, le chou marin qui poussait à Pors-Ky, le pavot cornu (glaucière) qui s'est maintenu jusqu'à l'après guerre.....

Les services municipaux, dès cet hiver, pour ne point perdre de temps, vont planter trois espèces de plantes ayant la particularité de pousser sur les murailles des vieilles fortifications du Léon : châteaux de Brest, de la Roche-Maurice, de Trémazan, et de la Joyeuse-Garde, tous quatre fameux et dont l'origine est très ancienne. Ce sont, dit-on, des reliques de cultures ornementales du Moyen-âge: le ciste de Landerneau, le géranium sanguin et l'œillet des fleuristes dans sa variété botanique.

Le ciste de Landerneau (*Cistus hirsutus* ou *psilosepalus*).

Ce sous-arbrisseau ibérique a une seule station connue en Bretagne, les landes, talus et haies en bordure de l'Elorn, à la Joyeuse-Garde, en la Forêt-Landerneau. Une flore ancienne, celle de Lloyd, signale qu'elle s'est échappée des jardins du château où elle était encore cultivée en 1853. C'est au château de la Joyeuse-Garde, qu'habita le roi légendaire Arthur, qui recevait ses chevaliers, sans préséance, autour d'une table ronde, que s'abritèrent les amours tragiques de Tristan et Iseult, et celles, coupables, de la reine Guenièvre et de Lancelot.....

Ce ciste sera planté dans les débris du blockhaus ruiné par les bombes: au Conservatoire



Le géranium sanguin (*Géranium sanguineum*).

C'est une jolie plante de couleur rouge magenta, rare dans le département, mais poussant abondamment dans les ruines du château de Tremazan.

Les vieilles gens ont voulu voir dans ces fleurs rouges, les gouttes de sang de l'infortunée sœur de Saint Tanguy, Sainte Haude, assassinée par son frère; Saint Tanguy, repentant, devait fonder l'abbaye de Saint-Mathieu et y être enterré.

Ce géranium ayant de longues racines charnues et écailleuses est facile à transplanter. Le peuplement étant très important sur le talus, près de la plage, avec l'autorisation de la mairie de Landunvez, il serait possible, sans dégâts pour l'environnement, de s'approvisionner gratuitement et abondamment.

Ces plants pourraient être repiqués, à l'abri de la cueillette des touristes, à l'extérieur de l'enceinte, à gauche de la poterne quand on regarde vers l'est. Il y aurait ainsi, au début de l'été, une grande plaque rouge, visible du visiteur qui arrive, et du plus heureux effet.

Il existe une sous espèce, le géranium de Lancastre (*Géranium lancastrense*), de couleur rose appelé ainsi car abondant sur les murs du château de Lancastre en Angleterre. Si l'on pouvait se le procurer, il rappellerait l'origine anglaise du nom de Bertheaume.

L'œillet des fleuristes (*Dianthus caryophyllus*).

C'est une plante à fleurs rouges, ne fleurissant dans le Léon que sur les murailles des châteaux de Brest, de la Roche-Maurice et de Trémazan.

Dans ce dernier site on voit "fleurir, même en hiver, sur les murailles de Trémazan, des œillets rouges que les paysans appellent Chinoff (ou Iénoff) Santez Eodez parce que ces œillets furent teints du sang de Sainte Haude" (cité par Le Guennec), la même légende que pour le géranium sanguin.

FLORES.

- Flore de l'Ouest de la France, par James Lloyd, 3ème édition, 1876.
- Flore et végétation du Massif Armoricaïn par H. des Abbayes, Saint-Brieuc, 1971.

GRAVURES.

- Flore descriptive et illustrée de la France, par l'abbé Coste, Paris 1937.

HISTOIRE.

- Le Finistère Monumental, tome 2, par L. Le Guennec, réédition 1981 .

Les Poncelin à Plougonvelin (XV^{ème} et XVI^{ème} siècle)

Guyomarc'h Poncelin en 1474, puis Jan Poncelin en 1558, capitaines de la paroisse de Plouzané, accourent avec leurs milices, chasser les Anglais qui avaient débarqué à Plougonvelin. Les combats se déroulèrent à Bertheaume.

La famille Poncelin est originaire de Plouzané où l'on peut voir le vieux manoir de Poncelin, berceau de la famille, ou du moins ce qu'il en reste, une belle façade soigneusement appareillée.

C'est une famille de vieille noblesse : il y aurait eu un Guyomarc'h Poncelin dans une montre (1) de du Guesclin en 1371. Lors des réformations de la noblesse de 1427, ordonnées par le duc Jean V, pour des raisons fiscales et militaires, on retrouve des Poncelin à Plougonvelin et à Plouzané.

Ils blasonnaient de gueules à 2 fasces d'argent : leurs armes figurent au musée de Saint-Mathieu comme seigneurs de Poulyot vers 1560.

Un acte de procédure de 1499 (2), donne la liste des moines de Saint-Mathieu, sous la houlette de l'abbé Jean Brunet, 11 moines dont Yves Poncelin.

En 1541, le château du Conquet (alors trêve de Plougonvelin) appartient à François Poncelin qui reçut le site de la "Maison des Seigneurs", en devancement d'hoirie, de son père. L'aveu (3) et le minu (4) sont des parchemins remarquables par les enluminures qui les décorent : des arabesques compliquées avec des animaux fantastiques, ce que l'on appelle des "grotesques romanes", dessinées vraisemblablement par un copiste du "scriptorium" (5) de l'abbaye de Saint-Mathieu.(6)

Les dates coïncidant, c'est probablement la même main de l'artiste anonyme, qui traça le portulan de Guillaume Brouscon .cartographe du Conquet, en 1543.

Et l'on pourrait continuer, car ces gentilshommes figurent dans toutes les montres des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Dans le chartier de la maison de Poncelin (7), est conservé un document très intéressant, c'est "la liste des contrats de mariage.... pour justifier de l'antiquité et alliances de ladite maison", document qui décrit l'intervention de Guyomarc'h, puis de Jan Poncelin, capitaines des milices de Plouzané.

Les milices d'autodéfense paroissiales de l'époque étaient composées de paysans encadrés et commandés par quelques gentilshommes du pays. Elles étaient de type féodales et spontanées, et n'avaient rien à voir avec la milice organisée par Louvois sous Louis XIV en 1668.

Voici les récits concernant Guyomarc'h et Jan Poncelin. "Guyomarc'h Poncelin, écuyer, seigneur dudit lieu, capitaine de la paroisse de Plouzané, en l'an 1474, et en cette qualité fut tué par les Anglais en ladite année en les repoussant de la terre où ils étaient descendus, à Bertheaume, et le rocher où il fut tué s'appelle vulgairement et jusqu'à présent "Karec Poncelin" (8), qui est pour faire voir que les seigneurs de Poncelin ont été toujours bons, vrais et fidèles serviteur de leur prince et de leur pays."

Le rocher mentionné existe toujours sous cette appellation dans la mémoire populaire. Il est facilement identifiable : situé à l'extrémité ouest de la baie de Poulizan, c'est le seul qui soit couronné d'une maigre végétation. L'enquête a été faite par Lionel Dheilly auprès de vieilles gens du pays; comme on l'a écrit, "la toponymie est la mémoire de l'histoire".

Tous les soldats anonymes et leur capitaine, qui sont morts sur les rochers en bas du château de Bertheaume assiégé, auraient mérité que leurs noms soient gravés dans la pierre, avec l'épithaphe suivante, les vers que Victor Hugo met dans la bouche d'Hernani :

"Ils sont tous morts! ils sont tous tombés...."

Tous sur le dos couchés, en braves devant Dieu, Et, si leur yeux s'ouvraient, ils verraient le ciel bleu!" car aucun n'avait fui.

Et c'est le fameux débarquement anglo-hollandais de 1558 dont nous connaissons l'ampleur des dégâts par l'enquête faite par Monsieur de Lézonnet à Saint-Mahé et au Conquet (9).

"Ecuyer Jan Poncelin, seigneur dudit lieu, était capitaine de la paroisse de Plouzané, dans l'an 1558, et en cette qualité, avec sa paroisse et ceux du Conquet, paroisse de Plougonvelin, qui avaient fui à Plouzané, il fut le premier gentilhomme et capitaine qui commença le combat contre les Anglais à Bertheaume, en ladite année".

Il survécut aux combats, car on le retrouve plus tard prêtant serment, lors de l'enquête sur place commencée à Bertheaume où avait eu lieu le débarquement d'une partie des troupes ennemis.

Lors de cette enquête, on remarque un autre Poncelin, Sébastien, capitaine de la paroisse de Plougonvelin, alors que le capitaine du Conquet est Goulven Lancelin. Il était fort riche, car on lit : "Noble homme, Sébastien Poncelin, demeurant à la paroisse de Plougonvelin, au manoir de Poulyot, certifie sous serment avoir perdu tant en maisons, qu'en meubles, tapisseries, et vaisselle d'or et d'argent, artillerie et munitions de guerre, la valeur de 12.500 livres", somme considérable à l'époque.

On pourrait peut-être, pour honorer la famille Poncelin, si présente à Plougonvelin au XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, baptiser une rue de la commune : " Rue Poncelin."

- 1) Revue d'hommes d'armes.
- 2) Archives du Finistère 1 E 579.
- 3 Déclaration de biens du vassal au seigneur, en l'occurrence le roi.
- 4) Détail des biens.
- 5) Atelier où l'on copiait les manuscrits.
- 6) Archives de Loire-Atlantique B 1024.
- 7) Archives du Finistère 103 J 113.
- 8) En français : le rocher de Poncelin.
- 9) Dom Morice .Preuves, tome III, colonne 1225 et 1226.

LE COCHON

A propos d'un vieux dicton, l'origine du nom, une race ancienne en péril, une origine légendaire, statistiques, engraissement et salaison.

*Si tu veux.être heureux,
un jour., soûle-toi,
deux, jours, tue ton cochon,
trois jours, marie-toi,
toute ta vie, fais-toi curé
(Vieux dicton de Haute-Bretagne)*

Dans toute cette arithmétique et hiérarchie des plaisirs, la seule valeur sûre, répétitive, honnête et accessible est le cochon, ce qui explique la citation mise en en-tête. Se soûler c'est mal, réduire les délices d'une jeune épousée à trois jours, n'est vraiment pas long! Quant au curé, s'il fut au début du siècle, à l'exemple du notaire, dans les villages un notable, encore fallait-il pouvoir l'être; les temps sont bien changés: nos prêtres n'ont presque plus de casuel, presque plus de fidèles et de moins en moins de certitudes !

Le mot "cochon" apparaît dans les textes écrits, pour la première fois en 1091, dans le cartulaire (registre des biens) des moines de l'abbaye de Redon; avant le seul mot usité pour désigner ce brave animal était porc, dérivé du latin "porcus". Ce nom est donc né en Bretagne, pays prédestiné à l'élevage du cochon.

Jusqu'à la fin de la dernière guerre, à Plougonvelin, comme alentour, on élevait le cochon de la race du pays, à la robe tachée souvent de noir, à oreilles tombantes, une race autochtone dont" l'histoire, dit-on, se confond avec celle des peuples celtiques". C'étaient des animaux sympathiques, familiers comme des chiens, rustiques, cherchant leur nourriture seuls et valorisant des aliments grossiers. On dit même qu'anciennement, ils avaient accès à la maison de leur maître, mangeant les déchets alimentaires, des éboueurs en quelque sorte. Ses modestes performances, lit-on, étaient largement compensées par une qualité de viande bien supérieure à la moyenne, un avantage non négligeable pour la charcuterie fermière. Il y a une trentaine d'année, on voyait de nombreux animaux de cette race, en liberté dans les champs, avec le groin ferré, pour qu'ils ne retournent pas trop profondément le sol en cherchant leur nourriture. On essaie de sauver ce qui reste de potentiel génétique intéressant, en sélectionnant les débris restants sous l'appellation de "Blanc de l'Ouest".

L'origine de cette race qui a traversé un millénaire est légendaire; si l'on en croit Wrmonoc, moine de Landévenec, historien de Saint Paul Aurélien, le premier évêque de Léon, nos cochons étaient de race miraculeuse et royale. " Car, dit- on, alors qu'il (le Saint) explorait l'intérieur de la ville forte, (Saint Pol de Léon), il rencontra une laie avec ses petits suspendus à ses mamelles. De sa main, il la calme ainsi que ses petits, et elle fut ainsi

apprivoisée en perdant toutes les habitudes de sa vie sauvage antérieure, comme si elle avait été domestiquée dans ses premières années, il naquit d'elle et de ses descendants de nombreuses portées de cochons pour les troupeaux du Roi." En raison de deux portées par an, de 10 à 12 gorettes, ces aristocratiques cochons, avec la bénédiction du Ciel, ne furent pas longs à peupler le pays.

En 1857, il y avait 4034 cochons dans le canton de Saint Renan, le détail par commune n'est pas indiqué, le prix du kilogramme de viande de cochon était 1 franc-or; en 1874 le nombre a augmenté: 5314 dont 508 à Plougonvelin, pour 222 ménages. Actuellement le recensement de 1970 chiffre à 4591 le nombre de porcs; la population reste stable ces dernières années, en 1979: 5916, en 1988: 5060. Un tel cheptel produit une quantité appréciable de lissier.

Le cochon fournissait dans les campagnes l'essentiel du régime carné. Chaque ferme engraisait avec amour son cochon ; finies alors pour lui les gambades au grand air, mais la prison jusqu'à sa mort dans la soue, la crèche à cochons. L'alimentation était alors essentiellement composée de petites pommes de terre, de betteraves cuites avec de l'orge, le tout écrasé à la main, saupoudré de son, pour rendre le mélange plus appétissant: c'était la "podad", mot breton signifiant "potée". La cuisson se faisait dans un grand chaudron de fonte sur un feu de fagots, environ une à deux fois par semaine. Quand plusieurs fermes étaient voisines, c'était, le soir, le travail terminé, l'occasion de veillées où l'on se réunissait. Le cochon était nourri trois fois par jour. A l'époque on aimait les cochons très gras, dont la chair était plus facile à saler, parfois tellement engraisés qu'ils avaient de la peine à se lever et leur lard était si épais qu'ils avaient des escarres que les rats rongeaient. La fierté de l'éleveur était l'épaisseur de la couche de gras, que l'on mesurait en doigts. On ne parlait pas de diététique à l'époque.

Il est connu que dans le cochon tout est bon. Le soir de la mise à mort, l'on faisait bombance avec le boudin, dont la recette est la suivante: le sang, soigneusement remué avec une brindille pour empêcher la coagulation, était mélangé de choux et poireaux hachés, du lait et de la mie de pain. La tête bouillie donnait le pâté de tête, et les intestins soigneusement lavés, macérés un temps dans l'eau salée, devenaient de délicieuses andouilles pendues haut à fumer dans la cheminée, pour ne pas être cuites par la chaleur du foyer. La viande était conservée dans le sel. Si la quantité de viande était supérieure à la consommation familiale, on vendait les demi-carcasses au marché de Saint-Renan où existait un marché de carcasses de porcs tous les samedis. Cette vente existait encore il y a une trentaine d'années et a disparu pour des raisons fiscales (taxe d'abattage) et de contrôle sanitaire. Au siècle dernier, il existait encore sur les marchés, des lingeys, qui examinaient la langue des animaux mis en vente pour détecter s'ils étaient ladres (infectés de cysticerques de ténia transmissibles à l'homme) ou sains.

Le récipient de salaison, le charnier ou saloir, était appelé en breton "kelorn", nom générique désignant un grand récipient fermé. Les saloirs étaient anciennement en pierre, des auges, et en bois, des cuiviers ou demi-barriques, puis plus tard en grès: de nombreuses auges devenues jardinières, qui décorent actuellement les maisons, sont d'anciens charniers identifiables par la feuillure des bords supérieurs dans lequel d'encastrait un couvercle de bois. Pour que le lard se conserve bien, il fallait désinfecter le récipient en le frottant de vert de poireau, et du gros sel; ce traitement, qui donnait bon goût à la viande, était souverain contre la putréfaction et répulsif pour le dermeste du lard, coléoptère qui pondait ses œufs dans la saumure qui, éclosant, donnaient des larves peut-être ragoûtantes. Pour que le lard ait une teinte rose appétissante, et non une couleur cadavérique, il était ajouté du salpêtre, du nitrate! Dans des maisons très anciennes (Vinigoz, Keres, Keryunan, et probablement dans bien d'autres endroits), on voit encore dans la maçonnerie, près de la porte, des auges de pierre arrondies, surmontées de niches dans lesquels on gardait les pots et provisions: le coin des

réserves. Une particularité curieuse, fonctionnelle, signalée nulle part, est une pierre saillante, inclinée et communiquant avec l'extérieur par un trou, placée au dessus de la cuve et permettant d'égoutter le morceau de lard avec évacuation de la saumure à l'extérieur. Le dispositif, intact existe encore à Keres, dans les deux autres maisons citées, l'on ne voit que des traces.

Le congélateur est venu et les saloirs ont disparu.

Où sont les années passées, où sont les cochons d'antan ?

Merci à toutes les personnes qui m'ont aidé à recueillir des informations et m'ont ouvert leur maison.